
**Procès-verbal de la 4^e assemblée ordinaire
du Conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides,**

**Mardi le 18 avril 2023, 20 h 30,
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides
55, rue Moïse-Verret**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-François Verret	Membre
M ^{me} Mélanie Guilmette	Membre
M. Denis Demers	Membre
M ^{me} Sarah Demers	Membre
M ^{me} Marianne Métivier	Membre
M ^{me} Marie-Claude Martel	Membre

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ABSENT :

M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal, district des Monts, arrondissement de Charlesbourg
M. Frank Tremblay	Assistant de M. Éric Ralph Mercier

Deux citoyens étaient présents

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Ernesto Salvador Cobos ouvre l'assemblée à 20h30 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Ernesto Salvador Cobos lit l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	20 h 40
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	20 h 43
3. Nomination du président de l'assemblée	20 h 45
4. Nomination des dirigeants du CA	20 h 50
5. Correspondance et trésorerie	21 h 00
6. Divers	21 h 05
7. Levée de l'assemblée	21 h 20

M. Denis Demers demande l'ajout du point «Bassin de rétention» au point *Divers*.

M^{me} Marie-Claude Martel demande l'ajout du point *Dossiers du quartier* avec les sujets «OBNL et Fête de la pêche» ainsi que «Fête de quartier NDL».

RÉSOLUTION NDL-23-CA-16

Sur proposition de M. Ernesto Salvador Cobos, appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée.

Adoptée à l'unanimité

3. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE

M. Ernesto Salvador Cobos se propose pour présider la présente assemblée.

RÉSOLUTION NDL-23-CA-17

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu d'élire monsieur M. Ernesto Salvador Cobos président de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

4. NOMINATION DES DIRIGEANT.E.S DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Ernesto Salvador Cobos explique les rôles de chaque poste d'officier.

4.1. Nomination d'un.e président.e

M^{me} Marie-Claude Martel propose M^{me} Sarah Demers se représente à la présidence.

RÉSOLUTION NDL-23-CA-18

Sur proposition de M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu de nommer M^{me} Sarah Demers présidente du CQNDL.

Adoptée à l'unanimité

4.2 Nomination d'un.e vice-président.e

RÉSOLUTION NDL-23-CA-19

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu de nommer M^{me} Marie-Claude Martel vice-présidente du CQNDL.

Adoptée à l'unanimité

4.3 Nomination d'un.e trésorier.e

M^{me} Mélanie Guilmette exprime son intérêt à poursuivre au poste de trésorière.

RÉSOLUTION NDL-23-CA-20

Sur proposition de M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu de nommer M^{me} Mélanie Guilmette trésorière du CQNDL.

Adoptée à l'unanimité

4.4 Nomination d'un.e secrétaire

M^{me} Marianne Métivier propose M. Denis Demers au poste de secrétaire.

RÉSOLUTION NDL-23-CA-21

Sur proposition de M^{me} Marianne Métivier, il est résolu de nommer M. Denis Demers secrétaire du CQNDL.

Adoptée à l'unanimité

M. Salvador Cobos enverra une liste des personnes occupant les postes de dirigeant.e.s. Il réitère la possibilité de coopter trois autres personnes, hommes ou femmes, lors des prochaines assemblées.

5. DOSSIERS DU CONSEIL

OBNL de la Rivière jaune et Fête de la pêche

M^{me} Marie-Claude Martel a communiqué au Conseil les informations concernant la Fête de la Pêche les 2-3-4 juin prochains. Elle mentionne que l'OBNL de la Rivière Jaune a reçu l'autorisation pour mener l'activité sur le site à côté de la compagnie FertiSol.

L'OBNL va ensemercer 700 truites. Une activité pour nettoyer le terrain sera également organisée lors de la Journée de la Terre le 22 avril. M^{me} Marie-Claude Martel suggère que le Conseil fasse un appui financier à l'activité Fête de la Pêche.

RÉSOLUTION NDL-23-CA-22

Sur proposition de M^{me} Marie-Claude Martel, appuyée par M^{me} Marianne Métivier, il est résolu d'octroyer un montant jusqu'à concurrence de 300\$ à l'OBNL de la Rivière Jaune pour l'activité Fête de la Pêche les 2-3-4 juin 2023.

Adoptée à l'unanimité

Fête de quartier NDL

M^{me} Marie-Claude Martel a repris ses démarches cette année afin que le Conseil collabore de nouveau avec les Loisirs NDL pour la Fête de quartier NDL. Les membres discutent des moyens de contribuer au succès de l'événement.

RÉSOLUTION NDL-23-CA-23

Sur proposition de M^{me} Marie-Claude Martel, appuyée par M^{me} Sarah Demers, il est résolu d'octroyer un montant jusqu'à concurrence de 300\$ aux Loisirs NDL pour l'activité Fête de quartier NDL.

Adoptée à l'unanimité

6. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Il n'y a pas eu de correspondance.

M^{me} Mélanie Guilmette mentionne qu'en date du 31 mars, il y avait 2 265,87 \$ au compte.

RÉSOLUTION NDL-23-CA-24

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Sarah Demers, il est résolu d'octroyer 100\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de l'AGA du 18 avril 2023 et 100\$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 avril 2023.

Adoptée à l'unanimité

Signataire au compte

M^{me} Mélanie Guilmette mentionne que suite à l'AGA, il faudra ajouter un signataire au compte du Conseil pour confirmer les virements bancaires du Conseil.

RÉSOLUTION NDL-23-CA-25

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Marianne Métivier, il est résolu de nommer M^{me} Marie-Claude Martel seconde cosignataire au compte bancaire du Conseil de quartier NDL.

Adoptée à l'unanimité

7. DIVERS

Bassin de rétention

M. Denis Demers a reçu un appel d'un citoyen qui s'est promené près des nouveaux développements de la rue de l'Angelot. La personne a constaté que le bassin de rétention adjacent était rempli d'eau et qu'il n'y avait pas de mesures de sécurité pour empêcher les citoyens, notamment les enfants, de s'y approcher. M. Denis Demers effectuera un appel au 311 pour signaler la situation et invitera le citoyen à faire de même.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION NDL-23-CA-26

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 21h15.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Sarah Demers et M. Denis Demers.

SIGNÉ

SIGNÉ

M^{me} Sarah Demers, présidente

M. Denis Demers, secrétaire